

# Essentiel !

## Le magazine ISR & Solidaire

Mai 2026 - n°05

# Le Mot de l'Expert

Souveraineté et climat,  
deux priorités qui vont de pair



**A l'urgence climatique s'ajoute désormais l'urgence de défendre la souveraineté européenne. Les investisseurs doivent adhérer au scénario de l'accélération nécessaire de la décarbonation de notre économie.**

Les risques liés à la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles ne sont pas nouveaux, mais de la prise de conscience à l'action, beaucoup d'acteurs de l'économie peinent encore à franchir le pas. Les importations par l'Europe de gaz et de pétrole sont toujours massives et la dépendance semble surtout s'être déplacée, avec la forte augmentation des achats de gaz naturel liquéfié et de pétrole auprès des Etats-Unis. La diversification des fournisseurs ne suffit pas à écarter la vulnérabilité énergétique. En 2024, les européens n'ont produit que 43% de l'énergie qu'ils ont consommée : le niveau d'importations et de dépendance énergétique s'élève donc à 57%\*. Si l'Europe est moins directement affectée par le blocage du détroit d'Ormuz que l'Asie, elle en subit néanmoins durement les conséquences avec l'augmentation brutale des tarifs du pétrole et du gaz, qui représentent respectivement 38% et 21% du mix énergétique de l'Europe (dans l'ensemble des sources d'énergie disponibles), devant les énergies renouvelables (20%) et le nucléaire (12%)\*.

Le contexte géopolitique a mis en lumière une réalité brutale : la dépendance des énergies fossiles fragilise profondément les économies européennes. Réduire la consommation de gaz et de pétrole grâce à l'efficacité énergétique, l'électrification et le développement des énergies renouvelables permettra de limiter l'exposition aux crises géopolitiques. La France peine ainsi à se défaire de cette dépendance, la proportion des énergies fossiles dans son mix énergétique final ayant faiblement baissé au cours des dix dernières années (de 67 % à 60 % selon le Ministère de la Transition écologique) et demeurant majoritaire. La France a en conséquence dû dépenser 67 milliards d'euros en importation d'énergies fossiles l'année dernière. Elle doit véritablement accélérer la sortie de sa dépendance aux énergies fossiles.

Nous avons toujours milité auprès des investisseurs, institutionnels et particuliers, et auprès des entreprises en faveur des politiques de décarbonation, au nom de la lutte contre le dérèglement climatique. Mais outre le besoin absolu de se défaire des énergies fossiles pour des raisons environnementales, les conflits successifs en Ukraine puis au Moyen-Orient nous ont désormais tous convaincus que la souveraineté énergétique de l'Europe doit désormais être érigée aussi en priorité. Ces deux urgences convergent vers un même objectif : la décarbonation. Et elles se fondent sur les mêmes besoins : accélérer la construction de capacités de production d'énergies renouvelables et de réseaux adaptés, optimiser les processus de production industrielle, rénover les logements, électrifier les mobilités.

#### **S'engager dans une démarche d'investisseur responsable**

Cependant, ces initiatives sont extrêmement couteuses. Sans l'appui résolu des investisseurs, les retards pris sur ces différents chantiers vont s'accumuler. Pour éviter qu'ils

deviennent irrémédiables, il n'est pas trop tard pour réorienter les flux d'investissement vers les projets, les entreprises dont le rôle est bénéfique pour le climat : investir sur la réalisation d'infrastructures d'énergie renouvelables, sur les entreprises innovantes qui déploient des solutions (optimisation des réseaux, batteries...), mais aussi sur les entreprises des secteurs les plus émissifs (industrie, énergie, chimie, construction...) qui prennent des mesures pour réorienter leurs activités et que nous incitons à accélérer leur transition. Dans cette perspective, s'engager dans une démarche d'investisseur responsable permet de contribuer à cette indispensable réorientation des investissements, en faveur en particulier de l'électrification des usages (en 2024, seules 24% de la consommation d'énergie dans l'UE était électrique), de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, trois thématiques d'investissement que nous avons à cœur de déployer au sein de notre gamme de fonds. Nous sommes convaincus que si ces investissements ont un coût, celui de l'inaction est encore plus élevé, pour les ménages, qui en subiront les conséquences à l'avenir avec des factures énergétiques toujours plus élevées, comme pour les entreprises, dont les modèles économiques sont mis à mal par l'imprévisibilité des prix d'achat de leurs sources d'énergie. Le signal prix que représente le rebond récent du prix de l'essence à la pompe pourrait vaincre certaines réticences, comme en témoigne la hausse de la demande de voitures électriques depuis quelques semaines. Nous avons de bonnes raisons d'être optimistes, de croire que l'année 2026 représentera un point de bascule vers une accélération de la décarbonation de notre économie et qu'ainsi les européens reprendront en main leur destin. Mais ce scénario optimiste ne verra le jour que si les investisseurs partagent cette vision et contribuent activement à son financement.

\*[Rapport « Energy in Europe » \(Eurostat\)](#)

**“Nous sommes convaincus que si ces investissements ont un coût, celui de l'inaction est encore plus élevé [...]”**

Cesare VITALI  
Directeur du département  
ISR & Solidaire



# Les Actus Ecofi



## Ecofi reconnue parmi les pratiques de référence de la Place par l'Institut de la Finance Durable (IFD)

Depuis 2021, l'Institut de la Finance Durable fédère les acteurs de la finance à impact autour d'une définition et de standards communs. En février, l'institut a publié un panorama qui met en lumière un pilier clé de la finance à impact : l'additionnalité de l'investisseur. **Le panorama explore 5 leviers majeurs d'additionnalité et s'appuie sur 11 études de cas dont Ecofi Agir pour le Climat, pour présenter les pratiques mises en œuvre sur la place financière parisienne visant à démontrer l'additionnalité des investisseurs.** Il conclut que l'additionnalité est un pilier central, mais exigeant, et qu'elle nécessite des pratiques plus formalisées et des normes harmonisées pour être crédible et comparable. Pourquoi c'est important ? Parce que la finance à impact ne consiste pas seulement à financer des actifs "positifs", mais à démontrer la contribution spécifique de l'investisseur.

Découvrez le [Panorama des leviers d'additionnalité](#) de l'Institut de la Finance Durable.

## Ecofi confirme ses engagements sur deux fonds phares



### Ecofi Agir pour le Climat renouvelle son label Greenfin

L'audit de Bureau Veritas a renouvelé le Label Greenfin pour Ecofi Agir pour le Climat, qui reste ainsi le seul fonds de la place de Paris avec les 3 labels français (ISR, Greenfin et Finansol). Le label Greenfin, soutenu par le Ministère de la Transition écologique, est fondé sur une taxonomie verte précise pour la partie actions et sur le standard Green Bond Principles pour la partie obligataire.

Plus d'informations sur le fonds [Ecofi Agir pour le Climat](#).



### Ecofi Trésorerie renforce l'engagement de sa démarche ESG

Le seuil minimal d'investissement durable du fonds Ecofi Trésorerie a été renforcé. Il investit désormais à minima 50 % de son actif dans des émetteurs conformes à la définition d'investissement durable d'Ecofi.

Plus d'informations sur le fonds [Ecofi Trésorerie](#).

## Ecofi publie son rapport d'impact 2025



Le rapport d'impact réunit désormais, dans un document unique, nos précédents rapports d'engagement et solidaire. Cette publication illustre la continuité de notre démarche transversale de l'impact et a pour objectif de quantifier nos actions, d'en mesurer les résultats et d'en assurer la transparence. Elle reflète notre conviction : une finance à impact doit allier performance financière et bénéfices sociaux et environnementaux durables, et en rendre compte de manière rigoureuse et transparente.

Découvrez le [rapport d'impact 2025 d'Ecofi](#).

## 01

# Investissement Socialement Responsable

PRISME est le socle incontournable qui détermine l'univers d'investissement éligible dans lequel chaque gérant sélectionne ses valeurs pour construire son portefeuille et déployer sa stratégie de gestion.

En savoir plus sur notre [méthodologie PRISME](#).



Notation ESG.

Exclusion.

Analyse des controverses.

# Univers éligible

## Mise à jour de l'univers éligible d'Ecofi

Notre méthodologie d'analyse des controverses repose sur une évaluation sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante) en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères :

- gravité
- réaction de l'entreprise
- implication de l'entreprise

### Starbucks

La société devient inéligible pour les fonds solidaires d'Ecofi. Bien que Starbucks progresse dans la gestion des déchets d'emballage et la qualité de ses produits, la gestion de sa chaîne de fournisseurs soulève **des préoccupations quant aux conditions de travail**. De plus, des **controverses récurrentes liées à des pratiques antisyndicales**, malgré une gouvernance majoritairement indépendante, pèsent négativement.

### Canon Electronics

Le fabricant et vendeur japonais de composants et d'équipements électroniques d'information, devient inéligible pour tous les fonds d'Ecofi\*. La société **manque d'objectifs d'investissement clairs et d'une stratégie solide** pour développer son portefeuille de technologies propres. De plus, la **gouvernance d'entreprise manque de transparence et d'indépendance**.

### Kinepolis Group

La société belge d'exploitation des salles de cinéma en Europe, devient inéligible pour les fonds solidaires d'Ecofi. Si l'entreprise se distingue par une gestion efficace de ses ressources humaines et une bonne gestion de la confidentialité et de la sécurité des données, elle accuse un **retard dans la gestion de ses émissions de carbone**. Sa gouvernance manque de transparence en raison d'une **divulgation limitée sur l'indépendance du conseil et la rémunération des dirigeants**.

### Aixtron

La société devient éligible pour les fonds solidaires d'Ecofi. L'entreprise a **consolidé ses engagements climatiques**, en atteignant la neutralité carbone sur ses opérations directes et en améliorant l'efficacité énergétique de ses solutions. Sur le volet social, Aixtron a **davantage formalisé ses politiques internes**, en mettant l'accent sur la formation, la conformité, l'éthique et la gestion des talents. En matière de gouvernance, la société s'appuie sur des **systèmes de contrôle et de conformité robustes**.

### Canada Goose Holdings

La société canadienne devient éligible pour l'ensemble des fonds ouverts d'Ecofi\*. Elle **mesure désormais ses émissions scope 3 en amont et vise une réduction de 52 % des émissions liées aux biens et services achetés** (par million de dollars canadiens de valeur ajoutée) d'ici 2030, par rapport à 2023. Canada Goose progresse **en matière de diversité**, avec une représentation équilibrée au sein du leadership, et repose sur une gouvernance solide et plus transparente.

### Siemens Energy

La multinationale allemande spécialisée dans la fabrication de centrales électriques thermiques et renouvelables, devient éligible pour tous les fonds d'Ecofi\*. Mise sous surveillance suite aux allégations de l'ONG Western Sahara Resource Watch sur ses activités au Sahara occidental, elle n'est visée par aucun procès et aucune autre partie prenante ne s'est manifestée. Les réponses jugées satisfaisantes par Ecofi ont conduit le comité controverses à réévaluer favorablement sa note.

\*Hors fonds indexés. Source : Ecofi. Données au 31.03.2026. Les analyses mentionnées ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du client.

# Focus valeur ESG

GEA GROUP



GEA Group est une société allemande qui fournit des équipements, composants et technologies afin d'optimiser le fonctionnement des sites de production dans les secteurs de l'agroalimentaire, des boissons et de la pharmacie.



Sources : Ecofi, GEA Group. Données au 31.03.2026.

## Environnement

GEA contribue directement à l'amélioration de l'efficacité environnementale des sites de production de ses clients. Le groupe commercialise des équipements (séparateurs, homogénéisateurs, vannes, pompes) ainsi que des solutions de traitement des liquides, des systèmes industriels de chauffage et de refroidissement.

Ces technologies visent à optimiser les procédés de production en réduisant les consommations d'eau et d'énergie, en limitant les pertes de ressources et en diminuant les émissions associées. GEA structure cette approche autour de son label interne "Add Better" qui identifie les solutions présentant un gain d'efficacité mesurable par rapport aux générations précédentes.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie climatique ambitieuse, dont les objectifs de réduction des émissions ont été validés par la SBTi sur une trajectoire 1,5°C.

## Social

GEA a mis en place des mesures importantes concernant la santé et la sécurité des salariés, et a fixé des objectifs quantitatifs à respecter. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail au sein du groupe est passé de 4,5% en 2024 à 3,9% en 2025, avec un objectif fixé à 2,5 d'ici 2030. Cette progression s'appuie sur un cadre rigoureux : 82,5% des sites sont certifiés ISO 45001, les formations HSE sont obligatoires pour tous les salariés et des audits indépendants viennent régulièrement contrôler les sites de production. Sur les volets diversité et inclusion, GEA vise plus de 25% de femmes dans le management d'ici 2030, contre 18% en 2025 et 17% en 2024, avec un objectif complémentaire de 30% minimum dans les programmes de leadership. Enfin, le groupe applique une politique de tolérance zéro en matière du respect des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement.

## Gouvernance

La structure de gouvernance de la société GEA respecte plusieurs bonnes pratiques : les fonctions de Président et de Directeur Général sont séparées, le niveau d'indépendance au sein du Conseil d'Administration est de 100 %, supérieur au seuil fixé à 33 % prévu par la politique d'engagement d'Ecofi, et la représentation des femmes siégeant au Conseil d'Administration s'élève à 42%. De plus, la rémunération variable à long terme des dirigeants dépend de l'atteinte d'objectifs liés à des critères ESG, dont la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



1,5°C

La stratégie climatique de GEA est alignée avec le scénario 1,5-2°C de la SBTi



82,5%

Part des sites certifiés ISO 45001



42%

Part des femmes siégeant au Conseil d'Administration

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

# 02 Investissement solidaire

Accompagner les petites et moyennes entreprises et les associations dans la réalisation de leurs projets, en leur offrant des perspectives de croissance, c'est **façonner positivement la société de demain.**



**850 M€**

Montant de nos encours solidaires

**87**

Nombre de Structures de l'Economie Sociale et Solidaire que nous finançons

# Focus valeur

ÉTUDES ET CHANTIERS  
ÎLE-DE-FRANCE

# IMPACT



Dans un contexte national où des secteurs d'activités ne recrutent plus tandis que d'autres peinent à recruter des profils qualifiés, l'insertion professionnelle joue un rôle crucial dans l'accompagnement et la montée en compétence de publics éloignés de l'emploi. En finançant Etudes et Chantiers IDF, Ecofi soutient une activité à fort impact social répondant aux problématiques de l'emploi dans la région.

99

**Avec Etudes et Chantiers, l'impact social est tangible : insertion, formation et retour à l'emploi.**

Gabriel SAUMIER  
Chargé d'investissements  
solidaire



## Une association d'insertion sociale et professionnelle

Etudes et Chantiers Ile-de-France est une association qui développe depuis 2001 des ateliers et chantiers d'insertion et des entreprises d'insertion. A travers ses diverses activités (entretien d'espaces naturels et forestiers, maraîchage biologique, réemploi et mécanique vélo, restauration du patrimoine, gestion d'abris vélo sécurisés, etc.), l'association construit des parcours d'insertion au plus près des réalités des personnes accompagnées.

## Une démarche prégnante de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

L'accompagnement social a pour objectif de comprendre les obstacles que rencontrent les salariés en insertion dans différents domaines de leur vie : logement, santé, accès aux droits, difficultés financières, isolement, addictions, problématiques familiales ou judiciaires. Etudes et Chantiers définit avec chaque personne les priorités d'intervention, et soutient les démarches engagées pour renforcer leur autonomie, améliorer leur qualité de vie et restaurer leur pouvoir d'agir.

Dans un contexte difficile pour le marché de l'emploi en France, l'intégration et la montée en compétence de personnes

éloignées de l'emploi est un enjeu majeur pour le tissu économique local et national. Face à ce constat, des acteurs tels qu'Etudes et Chantiers IDF sont essentiels pour mettre en œuvre et accompagner les politiques publiques à destination des plus fragiles.

## Ecofi, financeur de l'ESS

A travers ses financements aux côtés du Crédit Coopératif et Paris Initiative Entreprise (PIE), Ecofi vient renforcer la trésorerie de l'association afin de renforcer l'impact social inhérent à son activité d'insertion professionnelle.



381

Salariés ayant suivi un parcours d'insertion en 2024



78

Taux de sorties en emploi et en formation en 2024

INDICATEURS D'IMPACT

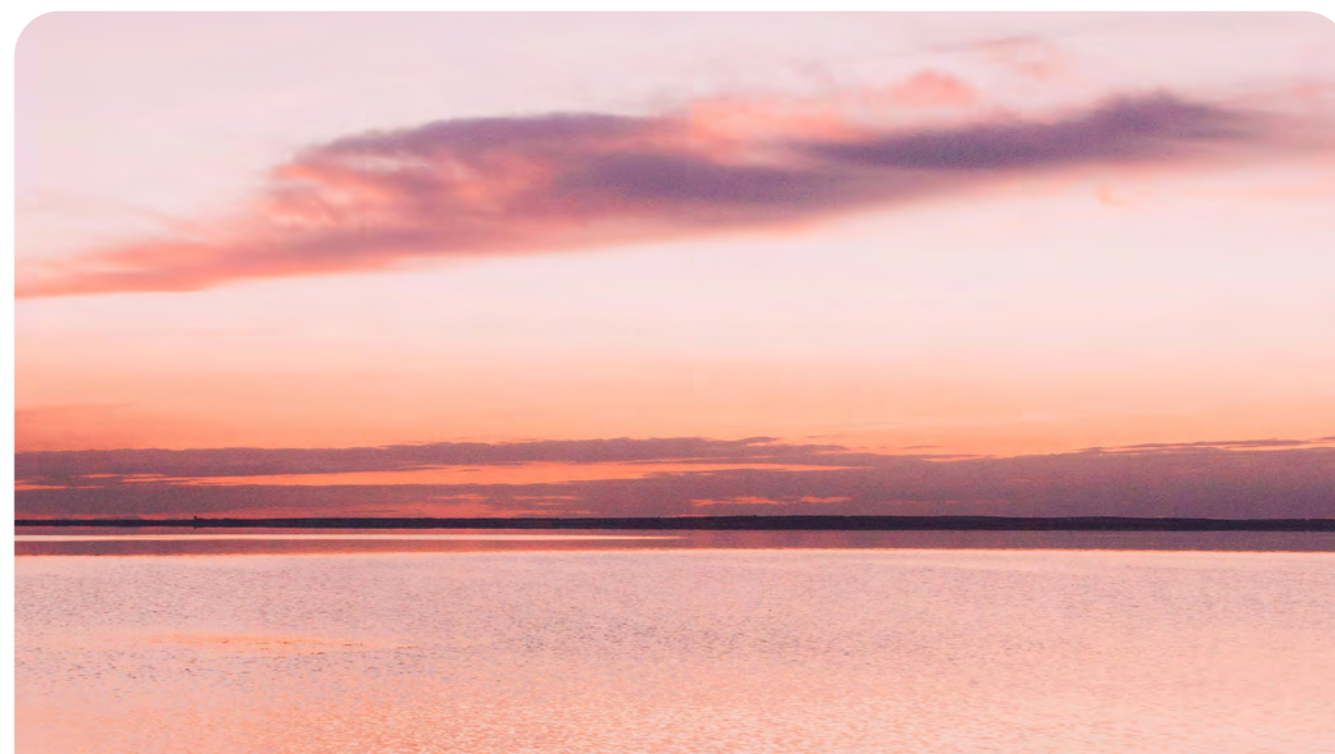
# 03 L'engagement chez Ecofi

Contribuer par notre politique d'investissement et d'influence à l'**amélioration des pratiques responsables** des émetteurs et de la Place.



En tant qu'investisseur responsable, nous avons choisi d'exercer de manière active nos droits de vote et de dialogue afin d'encourager – aux côtés d'autres parties prenantes (actionnaires, ONG, consommateurs, régulateurs, etc.) – la réflexion des entreprises sur les risques ESG associés à leur activité.

# Nos derniers engagements



## Interroger Capgemini sur les risques liés aux droits de l'Homme dans l'aval de sa chaîne de valeur

En janvier 2026, Capgemini s'est retrouvé au cœur d'une controverse en raison de plusieurs contrats signés par sa filiale américaine Capgemini Government Solutions (CGS) avec l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) totalisant plus de 360 millions d'euros, notamment pour des services d'enquête visant à identifier les immigrants en situation irrégulière. ICE fait régulièrement l'objet d'accusations de violation des droits de l'Homme depuis plusieurs mois aux Etats-Unis. Face à ces accusations, Capgemini a annoncé mettre en vente la filiale concernée. Ecofi a décidé de rejoindre une initiative de dialogue collectif menée par le FIR visant à mieux comprendre comment l'entreprise gère les risques extra-financiers liés à cette controverse.

**FIR** FORUM POUR  
L'INVESTISSEMENT  
RESPONSABLE



## Renforcer les exclusions fossiles dans la réglementation SFDR

Ecofi a signé une lettre soutenue par Reclaim Finance, WWF et 131 organisations de la société civile, institutions financières, universitaires et experts. Elle s'adresse à la Commission Européenne et aux Etats membres en leur demandant de veiller à ce que les fonds relevant des trois catégories de la réglementation SFDR excluent systématiquement les entreprises développant de nouveaux projets liés aux énergies fossiles. La proposition présentée par la Commission européenne en novembre – sur laquelle les États membres et le Parlement doivent désormais se prononcer – ne prévoit de telles exclusions que pour deux de ces catégories.

**RECLAIM**  
Finance



## Redéfinir la méthodologie de calcul du Scope 2 du GHG Protocol

Ecofi a signé une lettre destinée au Greenhouse Gas Protocol (GHGP) pour mettre en évidence les limites des méthodologies actuelles de calcul du Scope 2. Ces méthodes ne permettent pas d'évaluer avec précision les risques de transition énergétique auxquels les entreprises sont exposées, car elles peuvent autoriser des pratiques telles que l'utilisation de certificats d'énergie renouvelable et une comptabilisation qui ne reflète pas fidèlement les réalités du réseau et de la consommation d'électricité. Cette initiative plaide notamment pour une approche basée sur une correspondance horaire entre la consommation d'énergie renouvelable et la production, ainsi que pour une définition des marchés livrables qui soit plus précise.

**ShareAction**»



Ecofi est une société de gestion engagée, filiale du groupe Crédit Coopératif.

Elle gère 10,6 Mds€ d'encours (au 30 avril 2026), sur les principales classes d'actifs cotées à travers une gamme de fonds ouverts 100% ISR.

Contribuer au financement d'une économie responsable fait partie de nos essentiels, Entreprise à mission, nous croyons en une finance responsable, à impact et solidaire.

Ecofi propose depuis l'origine, à ses clients institutionnels et distributeurs des solutions d'investissement performantes, qui favorisent une croissance plus durable à la fois pour l'Homme et pour la planète.

Actifs pour le futur, Ecofi poursuit plus que jamais sa démarche au travers d'une gestion active et de conviction, sur un horizon long terme, et en s'appuyant sur des process propriétaires éprouvés.

Prendre les devants et influencer demain est notre signature.

☎ + 33 (0)1 44 88 39 24

✉ [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

🌐 [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

12 boulevard de Pesaro

CS 10002

92024 Nanterre Cedex



Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers  
Graphiques n° FR308133\_01LYLF



Les analyses et les opinions mentionnées dans ce document représentent le point de vue de l'auteur. Elles sont émises en date du 31.01.2025 et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Elles ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Toute souscription à l'un des OPC d'Ecofi ne peut être effectuée qu'après la lecture du dernier prospectus visé par l'AMF. Le Document d'information Clé (ou DIC) de l'OPC, et les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr).

Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.